

En pratique, comment commencer un projet développement durable en établissement de santé ?

Juliette MARCANTONI, CAROLINE FEYS

Résumé

La marche à suivre est inspirée de la fiche thématique SFAR GREEN « Développement durable : définitions, concepts et réglementation » mise en ligne en novembre 2020 sur le site de la SFAR. Elle comporte les étapes suivantes : créer une équipe pluri disciplinaire, s'informer sur les réglementations en vigueur, co- construire un projet, prioriser les axes de travail, inscrire la démarche au niveau institutionnel et informer le personnel.

Elle est illustrée par l'expérience menée sur le terrain au CHU de Strasbourg depuis septembre 2017 concernant le recyclage des métaux au bloc opératoire. Elle aboutit à la conclusion financière du bilan médico économique d'une année (2019) de récupération de l'inox (lames de laryngoscope), du cuivre (fils de bistouri électrique) et de l'aluminium (emballages fils de suture) sur 9 salles de bloc opératoire.

Elle ouvre des perspectives de point de départ d'autres démarches vertueuses et souligne l'intérêt de l'étude préalable du bilan carbone de l'établissement.

Dr Juliette MARCANTONI, médecin anesthésiste réanimateur.

Caroline FEYS, cadre de santé.